

Que la Chambre ordonne au gouvernement de commencer immédiatement à constituer un stock de nickel suffisant pour protéger les emplois des ouvriers des sociétés INCO et Falconbridge Nickel, dans le bassin de Sudbury.

M. l'Orateur: Une telle motion ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT RÉVISE SA POLITIQUE D'AIDE AUX MINORITÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question importante et urgente.

Étant donné la situation précaire dans laquelle se trouvent les francophones hors Québec, étant donné que l'aide fédérale qui leur est apportée n'empêche aucunement l'assimilation progressive et irrémédiable de ces minorités, étant donné également que ces groupes de francophones hors Québec ont peut-être moins besoin d'argent que de droits et de privilèges et étant donné que des sommes considérables sont dépensées pour la minorité anglophone du Québec dont l'existence linguistique et culturelle n'est nullement compromise, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise):

Que le gouvernement fédéral revise sa politique d'aide aux minorités du pays afin de la rendre plus équitable et plus efficace.

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DANS LES TRIBUNES D'UNE DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de passer aux questions orales, je suis sûr que tous les députés se joindront à moi pour souhaiter la bienvenue dans les tribunes de la Chambre à la délégation de la République fédérale d'Allemagne, dirigée par le vice-président du Bundesrat, M. Bernhard Vogel.

Des voix: Bravo!

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES

LES MINES DE NICKEL—LES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES MISES À PIED—PROPOSITION D'ENTRETIENS AVEC LA NORVÈGE

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, étant donné que plus de 20 ministres du cabinet sont absents de la Chambre aujourd'hui, situation que je trouve déplorable, alors qu'au moins certains d'entre eux devraient se rendre compte, si le premier ministre ne le fait pas, qu'il ne devrait pas y avoir de réunion du cabinet en dehors de la ville lorsque la Chambre siège...

Des voix: Bravo!

Une voix: Et où est Joe?

M. Lawrence: En tout cas, je puis vous dire qu'il n'assiste pas à une réunion extra-muros du cabinet. Ma question s'adresse donc au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle concerne l'annonce qui a été faite ce matin par la société Falconbridge Nickel Mines et le fait que le ministre a rencontré, il n'y a pas très longtemps, l'administrateur délégué de la société et qu'il a, d'autre part, entre les mains un rapport daté d'au moins un an décrivant exactement l'évolution de la situation dans l'industrie du nickel; et comme ces événements n'étaient pas imprévus—en fait, on s'y attendait bel et bien—quelles mesures précises le gouvernement prend-il pour remédier à la situation dans l'industrie canadienne du nickel, et qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour aider les travailleurs en chômage dans la région de Sudbury?

● (1417)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à rassurer le député. Quand le cabinet se réunit ailleurs qu'à Ottawa, il emploie son temps très utilement.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Il s'occupe des affaires de la nation. Nous ne passons pas notre temps à amasser des fonds pour notre parti.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Même Allan la trouve bien bonne.

M. Gillespie: Où est votre chef aujourd'hui? Selon moi, l'entrée en matière du député n'était pas très judicieuse, mais il a tout de même posé une question importante, et j'aimerais y répondre, si seulement ses collègues voulaient bien se calmer un peu.

Si le député s'est renseigné, il doit savoir que l'industrie canadienne du nickel et, dans une certaine mesure, l'industrie minière en général traverse une période très difficile en ce moment en raison d'un fléchissement de nos principaux marchés. Les sociétés minières n'en sont pas responsables. De son côté, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour remédier à cet état de choses, en instituant notamment un certain nombre de programmes dans ce but précis. Monsieur l'Orateur, vous en savez peut-être plus à ce sujet que la plupart d'entre nous parce que vous vous intéressez particulièrement à cette région, mais il y a eu un certain nombre de réunions entre les représentants de la société, ceux du syndicat ouvrier et de la collectivité concernés.